

## CROISIERE VALLEE DU RHIN ROMANTIQUE ET HOLLANDE

Du 30 Mars au 04 avril 2022



### LES ATOUTS DE LA CROISIERE :

- Boissons incluses aux repas et au bar
- Cuisine française raffinée
- Dîner et soirée de gala
- Zone Wifi gratuite disponible au salon bar
- Présentation du commandant et son équipage
- Spectacle de l'équipage – Animation à bord
- Taxes portuaires incluses

**J1 : REGION - STRASBOURG :** Départ le matin en direction de l'Est de la France. Déjeuner en cours de route. Embarquement à partir à **Strasbourg**. Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. Dîner à bord. Départ en croisière. Navigation de nuit.

**J2 : STRASBOURG - RUDESHEIM :** Pension complète à bord. Matinée en croisière vers **Rüdesheim**. Excursion en **petit train** et visite du **Musée de la Musique Mécanique**. Soirée libre dans la Drosselgasse, célèbre pour ses guinguettes où le vin coule à flot au son de la musique traditionnelle. Escale de nuit.

**J3 : RUDESHEIM - COLOGNE – DUSSELDORF :** Pension complète à bord. Matinée en croisière sur la plus belle partie du Rhin romantique. Vous pourrez apercevoir de nombreux châteaux situés sur des vignobles réputés ainsi que le célèbre rocher de la Lorelei. Navigation vers **Cologne**. Découverte de la ville en compagnie de notre animatrice. Surplombée par son impressionnante cathédrale, Cologne, la plus ancienne des métropoles d'Allemagne, recèle d'innombrables trésors historiques et culturels. Retour à bord et navigation vers **Düsseldorf**. **Soirée de gala**. Escale de nuit.

### J4 : DUSSELDORF – AMSTERDAM : Pension complète à bord.

Journée de croisière avec le passage de la frontière à Emmerich puis navigation vers Utrecht puis Amsterdam. **Visite d'Amsterdam en bateau mouche**, l'une des petites villes les plus extraordinaires du monde. De ses canaux à ses musées mondialement célèbres en passant par ses multiples richesses historiques, elle figure parmi les capitales européennes les plus romantiques. Escale de nuit.

**J5 : HAARLEM – PARC FLORAL DE KEUKENHOF** : Pension complète à bord. **Visite guidée du centre historique d'Haarlem** : bien avant de désigner un célèbre quartier new-yorkais, Haarlem est une coquette ville de Hollande, dont l'origine remonte au IX<sup>ème</sup> siècle. Autrefois prospère grâce à ses brasseries, son industrie du textile et ses constructions navales, Haarlem offre aujourd'hui un concentré de la capitale hollandaise : jolies couleurs des façades au bord des canaux, des cafés typiques, la Grande Place, l'Hôtel de Ville de style gothique. Retour à Amsterdam avec commentaires sur la ville dans l'autocar suivie d'une découverte personnelle du Dam et des quartiers alentours. L'après-midi, **excursion libre au parc floral de Keukenhof**. Ce parc historique débordant de tulipes, jacinthes, narcisses et autres fleurs de printemps s'expose sur 32 hectares. Soirée libre. Escale de nuit.

**J6 : AMSTERDAM – REGION** : Petit déjeuner buffet à bord. Débarquement et trajet retour dans votre région avec déjeuner en cours de route.



### Ce prix comprend :

le transport en autocar de grand tourisme - la pension complète du déjeuner du J1 au déjeuner du J6 - les boissons : l'eau, le vin, la bière, les jus de fruits à discrétion et un café lors des repas pris à bord du bateau, ainsi que les boissons au bar (sauf Champagne et carte des vins), vin et café pour les repas en cours de route - le logement à bord du bateau 4 ancres MS BEETHOVEN (ou similaire) en cabine pour 2 personnes, climatisée avec douche et WC - l'animation - l'assistance d'une animatrice CroisiEurope à bord - le cocktail de bienvenue - la soirée de gala - les taxes portuaires – le carnet de voyage avec documentation touristique.

### Ce prix ne comprend pas :

Le supplément cabine individuelle : 325 € (nombre limité - sur demande), Le supplément pont supérieur : 60 €, Les boissons prises au bar, celles figurant sur la carte des vins, Les pourboires éventuels et dépenses personnelles, L'assurance multirisques annulation / bagages et assistance / rapatriement : 30 € ou assurance Multirisque + protection sanitaire covid : 42€

### Formalités :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité + carte européenne d'assurance maladie

### **Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait**

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Garantie financière GROUPAMA ASSURANCES-CREDIT & CAUTION, 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre, tél : 09-69-32-23-36 ou [caution@groupama-ac.fr](mailto:caution@groupama-ac.fr)) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES).

Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2017/12/20/ECOI1727619R/jo/texte>